

Communiqué de presse du Sleep-In du 08 juillet 2015

Chaque soir, des dizaines de personnes ne savent pas où dormir à Lausanne. Les structures d'hébergement d'urgence sont saturées. Dormir sur la voie publique est interdit. Ces personnes manquent non seulement d'un toit pour les abriter mais également de la garantie d'un accès aux besoins vitaux, tels que: eau potable, sommeil, hygiène, sécurité, apports nutritifs équilibrés.

Un grand nombre de ces personnes s'est ainsi réfugié dans le jardin du Sleep-In, car elles sont refusées partout ailleurs.

Le Sleep-In, répondant à cette situation impliquant le respect humain des besoins fondamentaux tout comme le respect de la dignité des personnes, doit maintenant gérer l'installation dans son jardin de gens qui n'ont d'autre lieu où aller.

Le Sleep-In n'a en aucun cas ni voulu, ni organisé une telle situation. Celle-ci s'est cristallisée et consolidée dans son jardin. Elle est l'expression de problèmes structurels en ce qui concerne l'hébergement d'urgence des personnes, et plus largement le reflet local des situations nouvelles de la migration à l'échelle pan-européenne.

Si la gestion de ce refuge spontané dépasse le cadre du mandat confié au Sleep-In par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud, le Sleep-In a décidé d'y faire face – tout en continuant à assurer pleinement sa mission d'accueil à l'intérieur – et a déjà pu compter sur le soutien spontané de particuliers, comme d'associations telles que Franc-parler (ateliers de français) et le Collectif R (Refuge St-Laurent), sensibles à cette problématique.

Il y a bel et bien lieu de réfléchir, collectivement et maintenant, à la manière de trouver des solutions humaines à des situation de détresse telle que celle que nous vivons, plutôt que de s'en formaliser.

Elles sont appelées à se reproduire, ici où dans des centres urbains voisins, en dépit des politiques de découragement, de l'application stricte des accords Dublin ou encore des votes contre l'immigration de masse.